

Conclusions du Conseil européen de Bruxelles: extrait sur l'élargissement (29 octobre 1993)

Légende: A l'issue du Conseil européen de Bruxelles du 29 octobre 1993, les Douze appellent à une accélération des négociations d'adhésion de l'Autriche, de la Finlande, de la Norvège et de la Suède à l'Union européenne afin que son élargissement soit effectif au 1er janvier 1995.

Source: Conseil européen - Conclusions de la présidence (Bruxelles, 29 octobre 1993), SN 288/93. Bruxelles: Conseil des Communautés européennes, Octobre 1993. p. 9-10.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2013

URL:

http://www.cvce.eu/obj/conclusions_du_conseil_europeen_de_bruelles_extrait_sur_l_elargissement_29_octobre_1993-fr-268ec471-8c1f-4054-94b2-31648eae0ccc.html

Date de dernière mise à jour: 18/12/2013

Conseil européen de Bruxelles (29 octobre 1993) Conclusions de la Présidence

[...]

III. Elargissement

Nous considérons qu'il importe d'accélérer les négociations avec l'Autriche, la Finlande, la Norvège et la Suède afin que ces adhésions puissent intervenir le 1er janvier 1995. L'objectif est d'achever les négociations avant le 1er mars 1994. Nous souhaitons, entre autres, que la négociation avec les pays candidats mène à des résultats avant la fin de l'année dans les domaines de la politique étrangère et de sécurité commune, des affaires intérieures et judiciaires et de l'Union économique et monétaire.

La négociation avec les pays candidats sur leur place dans les institutions devra aussi être abordée avant la fin de l'année. Nous souhaitons donc que la position des Etats membres soit définie au plus tard à notre session de décembre après discussion au Conseil Affaires générales. Nous demandons à la Présidence et au Secrétariat de préparer une proposition sur les adaptations nécessaires sur la base des conclusions de Lisbonne et de Copenhague.